

Sylvia Pinel rassure les EPL et leur ouvre le Grand Paris

by Le Moniteur - vendredi, octobre 16, 2015

<http://correspondances.fr/sylvia-pinel-rassure-les-epl-et-leur-ouvre-le-grand-paris/>

Invitée au congrès des Entreprises publiques locales (EPL), la ministre du Logement Sylvia Pinel a assuré les acteurs de l'économie mixte de la pérennité de leur rôle, notamment pour l'aménagement du Grand Paris.

Très attendue, l'intervention de Sylvia Pinel au palais des congrès de Nancy ce 14 octobre 2015 a rassuré les participants du congrès des EPL, qui ont pris acte de l'intention de la ministre du Logement d'associer étroitement les acteurs de l'économie mixte aux grands projets d'aménagement, y compris celui du Grand Paris. En préambule, Jacques Chiron, président de la fédération des EPL, a rappelé le statut de « premier aménageur de France » de sa structure et souligné le large panel de compétences de ses membres en matière de logement, mais aussi d'aménagement, de revitalisation commerciale ou d'énergies renouvelables.

Eloge de la Zac

Le sénateur de l'Isère a insisté sur les 108 EPL franciliennes, leurs 7 000 salariés et leurs 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et n'a pas caché sa crainte de voir le Grand Paris se faire sans elles.

Un message entendu par la ministre, qui a assuré ses interlocuteurs de l'ouverture du Grand Paris Aménagement à des formes d'intervention multiples.

Mutualisation en vue

Sylvia Pinel a également souhaité la mise en place au cours des prochains mois d'une mutualisation des ressources des EPL et des acteurs du logement social pour « favoriser la production de logement dans les territoires où la demande est forte et encourager les réhabilitations, voire les démolitions dans les zones moins tendues ».

Le président des EPL n'a pas manqué de saisir cette main tendue et se déclare tout disposé à instaurer des groupes de travail qui proposeront au ministère du Logement des propositions d'affectation et des objectifs chiffrés. La fédération estime avoir démontré sa capacité à cofinancer des projets sous forme de GIE, à organiser des groupements d'employeurs et à se positionner sur de nouveaux champs d'action tels la revitalisation des bourgs centres ou l'environnement. La création de deux premières SemOp (sociétés d'économie mixte à opération unique) à Dole (Jura) témoigne de cette capacité d'adaptation.